

seront délibérées avec sagacité par chacun de vous, Messieurs; elles seront, enfin, discutées, prononcées par M. le lieutenant-général avec la précision qui distingue ce magistrat intègre, laborieux, éclairé.

Je blesserois sa modestie si je parlois ici des vertus de son cœur et des qualités rares de son esprit; elles sont connues dans le barreau et du public; elles le sont plus particulièrement de vous, Messieurs, qui vous félicitez chaque jour de le voir occuper à votre tête la première place de la magistrature en cette ville.

Calme au milieu des tempêtes, sa prudence a dissipé les orages; exposé aux excès d'un pouvoir qui ne connoissoit pas de bornes, il a su éviter les coups qu'on tentoit de lui porter, et sa fermeté à maintenir les droits de sa place égale la vôtre, Messieurs, à écarter les atteintes qu'on a voulu donner à l'autorité de cette Cour.

Intimement unis avec ce digne chef, vous avez, dans toutes les occasions, manifesté, Messieurs, votre fidélité au souverain, votre amour pour les lois et votre attachement à la Cour des pairs. Ainsi, la patrie désormais tranquille goûtera tous les biens que lui assure l'heureuse correspondance qui va renaitre entre vous, Messieurs, et les premiers magistrats du royaume.(1)

(1) Je donne ici ce discours un peu long, parce qu'il clot l'épisode des Conseils supérieurs, et parce qu'il m'a paru un curieux spécimen de pathos; il dut être très-goûté des *progressistes* de l'époque, qui saisissaient toutes les occasions détournées de battre la royauté sur le dos de ses ministres.